

CONTRE

UN PROJET PHARAONIQUE ET DISPROPORTIONNE

UN CONTRE-PROJET DE PARKING :

➤ **INTELLIGENT**

➤ **ADAPTE**

➤ **ECONOMIQUE**

Un parking citoyen (autos) est occupé 365 jours et 365 nuits : **utilisable 100%** (Tous les habitants du bourg de Blaslay ont cour, garage, hangar... donc pas besoin de parking !)

Un parking associé à un lieu de loisirs : 52 week-ends et 6 h sur 24 d'occupation environ, soit trente fois moins d'utilisation (**utilisable entre 3 et 5%**).

Faut-il un parking de plus dans Blaslay pour les activités de loisirs ? Le premier, celui de la salle des fêtes, bitumé, venait d'être refait il y a quelques années (20 places environ) ; le second, bitumé aussi, est situé près de l'aire de loisirs et du cimetière , à l'entrée du bourg à 350 m de la salle des fêtes et il peut recevoir une cinquantaine de véhicules. **Troisième parking pour quelques centaines d'habitants ?**

ALORS,

UN PROJET RAISONNE ET RAISONNABLE

Pour un besoin réel des pallumartinois¹ :

Une cinquantaine de véhicules, une quinzaine de vélos.

soit 150 heures dans l'année (si le besoin existe) :

1. Les personnes valides se garent à l'aire du cimetière, entrée du Bourg (la marche est conseillée pour la santé, surtout avant les agapes),
2. Les personnes à mobilité réduite ont des places réservées devant la mairie (10),
3. Les personnes handicapées ont six places face à la rampe d'accès de la salle des fêtes,
4. Les cyclistes (c'est très tendance) auront un parking de 15 places (ancien terrain de boules comblé)
5. Si, besoin supplémentaire, alors aménagement **d'un parking vert** en récupérant les espaces perdus entre les arbres le long de l'église (une douzaine de places supplémentaires peut être trouvée). Ces places de parking seraient aménagées avec des parpaings alvéolés présentant le triple avantage de laisser filtrer les eaux de pluies, d'économiser l'argent du contribuable (au détriment du bitume), et de n'avoir aucun entretien.

¹ Rappel : si les utilisateurs sont à moins de 3 Km les recommandations du code de la route conseille vivement le vélo.

CONTRE-PROJET :


Raisonné & Raisonnable

Parking existant

P1 : PMR
 P2 : PH

Parking vert

P3 : vélos (75)
 P4 : autos (15)
 P5 : " (4)



PMR : Personnes à mobilité réduite
PH : Personnes handicapées

Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011